



Informations communales

Juillet 2026



Fermeture estivale de l'administration

Le bureau communal sera fermé au public **du lundi 20 juillet au dimanche 9 août 2026**. Aucune permanence ne sera assurée.

Aucun permis de construire ne sera traité entre le 29 juin et le 17 août 2026.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Les permis en dépôt public peuvent être consultés jusqu'au 24 juillet 2026 sur rendez-vous uniquement sur le numéro de piquet au 079 820 46 59.

N° de piquet :

- ♦ Administration pour **décès uniquement** : 079 820 46 59
- ♦ Fuite d'eau : 078 677 01 15
- ♦ Cabane forestière : 078 620 97 98



Félicitations à nos apprentis

Nous adressons nos sincères félicitations à nos apprentis pour la réussite de leur CFC.

- ♦ Emma Etienne, CFC d'assistante socio-éducative, première apprentie de notre UAPE « La Cornoline »
- ♦ Siem Tesfalem, CFC d'agent d'exploitation, voirie communale

Nous les remercions pour ces 3 années de collaboration et leur souhaitons plein succès pour la suite de leur parcours professionnel.

Travaux - route cantonale

Les travaux annoncés par le SIN sur les secteurs Route des Rangiers à la hauteur de la Mairie puis sur la Route de Courgenay à la hauteur du carrefour de la Route d'Alle **ont débuté lundi 29 juin 2026 et vont durer jusqu'au 23 juillet 2026.**

Le 22 juillet, le carrefour Route de Courgenay et Route d'Alle sera à nouveau totalement fermé à la circulation pour procéder à la pose de l'enrobé en une seule étape. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Interdiction de feu - danger d'incendie

- ♦ Au vu des conditions météorologiques, en particulier le degré de sécheresse prévalant depuis plusieurs semaines, les quantités insuffisantes de précipitations reçues au cours des derniers jours et les températures élevées appelées à perdurer ;
- ♦ vu la sécheresse des sols, de la litière et de la végétation herbacée en forêt ou à proximité de celle-ci ;
- ♦ vu le danger d'incendie de forêt qualifié de fort (degré 4 sur 5) ;
- ♦ vu les prévisions météorologiques qui n'annoncent pas de conditions aptes à ramener le danger d'incendie à la normale ;
- ♦ attendu que dans ces circonstances il est risqué d'allumer des feux en forêt, à proximité de celle-ci ainsi que dans les pâturages boisés ;

Il est interdit jusqu'à nouvel avis :

Les feux à même le sol ou dans des foyers fixes et aménagés en dur (exemple : cabane forestière), ainsi que l'usage de grills de tous types en forêt (planchas, etc.), en pâturages boisés et à proximité de ces périmètres (à moins de deux cents mètres de la lisière de la forêt).

Toutes les mesures des autorités sont indiquées sur le site : www.jura.ch/feuxforet et www.danger-incendie-foret.ch

Vu la sécheresse qui sévit actuellement, nous vous invitons à faire preuve de la plus grande prudence avec vos installations même en milieu bâti ainsi qu'avec les mégots de cigarette et les allumettes.

Haies et bosquets

L'entretien des haies et des bosquets est soumis à des règles strictes de préservation de la biodiversité. **La taille est interdite durant la période de nidification des oiseaux, du 1^{er} avril au 31 juillet.** Les travaux doivent se faire entre octobre et mars.



A louer

La Fondation La Valletaine met en location un appartement de 2.5 pièces, au rez-de-chaussée, situé à la Route des Rangiers 7a pour le prix de Fr. 880.00 charges comprises.

Entrée à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le secrétariat communal au 032 462 25 88.

Travaux place de jeux

Les travaux pour la pose du toboggan et du sol coulé à la place de jeux se dérouleront du **13 au 24 juillet 2026**.

Merci de respecter la signalisation mise en place.

Nous vous rappelons que les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents ou d'un adulte. La commune décline toutes responsabilités en cas d'accident.

Travaux de fouille Rue du Breuil

Dans le cadre des travaux de revitalisation de la Cornoline, l'entreprise GCB procédera à des travaux de fouilles sur la Rue du Breuil **la semaine du 16 au 23 juillet 2026**. Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place.



**ÉVÈNEMENT
ANNULÉ**

Annulation - Fête nationale

Vu l'interdiction de faire du feu en vigueur actuellement, les conditions météorologiques et l'état avancé de la sécheresse, la société de pêche a pris la lourde décision d'annuler les festivités habituelles du 31 juillet à l'étang de la Montoie afin de ne prendre aucun risque.

Elle vous remercie de votre compréhension, vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous pour l'année prochaine.

